

pays du Pacifique et nous appuyons davantage des organisations comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Nous avons également resserré nos liens avec l'Amérique latine en accordant une aide à ses pays les plus démunis et en procédant à des échanges commerciaux avec les puissances en devenir.

Nul n'est besoin de démontrer l'engagement inébranlable du Canada aux principes de la démocratie. Cependant, nous estimons depuis longtemps que la meilleure façon de servir la cause de la paix et de la sécurité mondiale est de garder ouvertes et d'élargir les voies de communication avec ceux qui se réclament d'une idéologie politique différente, notamment l'Union soviétique, la République populaire de Chine et les autres pays communistes. Puisque, comme toutes les démocraties, il faut parfois s'inscrire en faux contre certaines de leurs pratiques, il vaut mieux le faire sans réserves, franchement, et sans détours. C'est donc dire que le Canada appuie à sa façon tous les efforts faits pour renforcer la détente et qu'il s'attache activement à libéraliser les échanges commerciaux avec le bloc soviétique et la Chine.

On a déjà dit que la politique étrangère n'est que le prolongement à l'étranger des objectifs nationaux d'un pays. Même si, à bien des égards, c'est là une façon de voir simplifiée à l'extrême, il est vrai cependant que la politique étrangère du Canada est un reflet des intérêts et des préoccupations de l'ensemble des Canadiens. Notre participation croissante aux affaires internationales témoigne de notre maturité grandissante et de la prise de conscience qu'il est possible de réaliser et de mettre à profit le potentiel du Canada seulement dans un monde stable et sûr. Nous reconnaissons donc franchement que nos actions sont déterminées en grande partie par la défense de nos intérêts.

Mais nous n'avons jamais craint une telle franchise ou un compromis légitime car, sans cela, le Canada n'existerait pas. Nos cent dix ans d'histoire sont faits d'une série de concessions et d'accommodements qu'un groupe ou une région était prêt à consentir à un autre groupe. Cette souplesse, fondée sur la tolérance et la compréhension, a été la clé de voûte de la survie et de la croissance de la Confédération canadienne. A l'heure actuelle, nous découvrons, comme il nous est arrivé de le faire bien souvent déjà, la nécessité de renouveler notre attachement à l'unité canadienne. A l'occasion de ce cent dixième anniversaire, la fierté que nous tirons de l'arrangement exceptionnel établi entre les deux peuples fondateurs est mitigée par le fait qu'après plus d'un siècle d'existence, notre modèle unique de fédéralisme est menacé par la réapparition de facteurs de division qui couvent depuis longtemps.

Heureusement, la plupart des Canadiens, quelle que soit leur origine, sont conscients du danger et sont déterminés à prendre les mesures nécessaires pour préserver l'unité du Canada. Nous ne tirons pas notre confiance de cette bonne volonté traditionnelle à s'adapter aux circonstances changeantes ni du pragmatisme, aussi valables que soient nos raisons. Le Canada survivra en raison du sens inné de justice de son peuple et de son empressement à reconnaître et à corriger les situations lorsque les droits fondamentaux d'un groupe, quel qu'il soit, ne sont pas pleinement reconnus. Avant tout, il existe un sentiment profondément enraciné, même s'il semble peu souvent manifeste, d'appartenance à la nation canadienne. Ce sentiment, que partagent tous